

RAPPORT D'ÉVALUATION
Master Archives

École nationale des chartes

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Valery Laurand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ARCHIVES

Établissement : École nationale des chartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Archives* de l'École Nationale des Chartes se place dans le champ à la fois des *Sciences historiques, de la conservation du patrimoine et des technologies numériques* orientées vers la diffusion de contenus culturels sur l'Internet. Il offre aussi bien une formation à la recherche, par la recherche, qu'une formation de type professionnel de premier plan visant à répondre aux divers métiers de la bibliothéconomie et de la valorisation numérique et internet. Si trois parcours sont prévus à terme (*sources Historiques et humanités numériques, Archives numériques et Records management, Muséologie numérique*, pour l'instant, seul le premier fonctionne effectivement; le deuxième devrait ouvrir en 2018 ou 2019, le troisième en 2020 ou 2021. Dès lors, l'organisation actuelle correspond, sur les deux années, à un master Technologies numériques appliquées à l'histoire s'appuyant sur l'archivistique, cœur de la formation de l'École des Chartes. Dans le domaine de la recherche, l'objectif est de former les étudiants aux enjeux scientifiques du traitement des sources par les technologies numériques pour une application professionnelle. L'objectif essentiel est de former les étudiants à la maîtrise des techniques de l'archivistique et des technologies de l'information documentaire dans le domaine de la bibliothéconomie et de la valorisation patrimoniale des sources conservées. Une formation à la gestion des collections, à la diffusion patrimoniale et à l'animation culturelle à travers le management de projets répond aux enjeux sociétaux et conservatoires.

ANALYSE

Finalité

Le dossier expose de manière claire et fortement argumentée les objectifs de la formation, ainsi que les débouchés attendus en matière de champ et de compétences professionnelles, débouchés placés à un niveau élevé de technicité et de responsabilité. Ce master s'appuie sur ce qui est le cœur de métier de l'établissement, à savoir la formation initiale de professionnels de très haut niveau dans le domaine de la conservation du patrimoine, spécialement archivistique et bibliothéconomique. Il s'appuie aussi sur l'expertise de l'établissement en matière de mise en œuvre, dans son champ d'excellence, des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Celles-ci sont fortement sollicitées par le cursus de formation, qui témoigne par ailleurs d'une réflexion pertinente au sujet de l'évolution des besoins du monde professionnel en la matière. Tout cela a conduit à offrir une formation pointue qui s'adresse à un public plus large que celui des élèves de l'École (issus du concours de recrutement) et permet de valoriser au mieux les compétences de l'équipe pédagogique. Dans de telles conditions, ce master est très lisible en matière de structure de formation et, surtout, de métiers visés, tant dans le domaine de la recherche historique assistée par informatique que dans celui du traitement et de la diffusion moderne des richesses patrimoniales.

Positionnement dans l'environnement

Le master Archives de l'École Nationale des Chartes bénéficie de l'expertise reconnue, nationalement et internationalement, de cette École supérieure de formation professionnelle, complète l'offre de formation universitaire parisienne et francilienne. L'École Nationale des Chartes (ENC) propose un master à visées professionnelles, qui articule connaissance des ressources patrimoniales, recherche et nouvelles technologies de l'information et de la communication (surtout s'agissant de diffusion via l'Internet), en vue de former à la direction de projet. Les masters Archives, Culture et Communication ou Humanités Numériques qui sont offerts dans divers établissements n'entame pas l'offre de l'ENC. Pour autant, l'établissement ne néglige pas le partenariat avec d'autres Grandes Écoles et avec les universités parisiennes. On regrettera cependant l'absence de relations affichées et pourtant complémentaires avec l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) qui concurrence déjà l'École des Chartes dans le domaine de la conservation des bibliothèques.

Quoiqu'à dominante professionnelle, le master Archives de l'ENC est adossé à la recherche institutionnelle, en particulier via son propre laboratoire, le Centre Jean-Mabillon (EA 3624). Les liens avec les unités de recherche des universités parisiennes ne sont pas suffisamment mis en valeur. En effet, à travers les intervenants dans la formation c'est le réseau scientifique parisien qui concourt à une part essentielle de la dynamique recherche de l'École.

Par ailleurs, les liens avec l'environnement social et culturel sont étroits, puisque la formation est en prise directe avec le secteur de la conservation et de la valorisation des archives, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Toutefois, dans le domaine de l'environnement international, le dossier est moins explicite et se limite à indiquer que des étudiants sont régulièrement impliqués dans des projets de recherche et de la valorisation avec le Canada et les États-Unis.

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation, sur deux ans, est très lisible, et fort bien adaptée aux objectifs annoncés. En première année, un tronc commun, très complet, permet une offre pluridisciplinaire, puisque sont proposés des enseignements en paléographie (le cœur même de l'expertise de l'ENC), ecdotique (technique de l'édition critique des textes), archivistique, histoire du livre, bibliographie et catalogage, initiation au numérique. Mais il y a également des unités optionnelles, qui permettent aux étudiants de se construire un itinéraire de formation en fonction de leurs appétences et besoins. Les options proposées sont: archives médiévales, archives contemporaines, histoire de l'art, manuscrits et histoire des textes médiévaux, histoire de l'édition contemporaine et des médias.

Les modalités d'enseignement sont bien équilibrées, alliant cours magistraux et travaux dirigés. La plupart des enseignements sont mutualisés avec ceux du diplôme d'archiviste-paléographe, auquel se préparent les élèves-fonctionnaires entrés sur concours à l'ENC. Cela permet des économies d'échelle, assure aux étudiants du master une formation de très haute qualité scientifique et contribue à des échanges fructueux entre les deux types de public. Le fait que la première année du master (M1) ne soit pas strictement professionnelle, ni orientée exclusivement vers les *Nouvelles* technologies de l'information et de la communication (NTIC), tout en se concentrant sur le domaine des sciences auxiliaires de l'histoire, évite l'enfermement des étudiants dans un parcours trop technique et enrichit leur culture générale. La deuxième année articule un premier semestre proposant une formation approfondie en matière de NTIC (fondamentaux de l'informatique, langages numériques adaptés au traitement des archives, bases de données, techniques de l'Internet, conduite et réalisation de projet informatique, etc.) et un second semestre soit recherche (mémoire de recherche axé sur le traitement informatique des sources archivistiques), soit professionnalisant sur les technologies numériques (stage ou activité en entreprise, avec mémoire de stage à rédiger). Il y a donc bien, même au sein de ce master déjà spécialisé, une spécialisation progressive qui part d'une formation de base exhaustive pour aller vers l'acquisition de savoir-faire directement valorisables, soit pour une poursuite d'études en doctorat, soit sur le marché du travail dans le domaine de la conservation (moderne) du patrimoine, et ce à un niveau élevé de responsabilité. La professionnalisation est donc au cœur de ce master. Un semestre sur trois est consacré à un projet personnel en vue de la valorisation du diplôme: mémoire de recherche ou stage professionnel long, ce dernier donnant lieu au travail sur un projet personnel concret (un livrable informatique). Le dossier comporte une fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) bien remplie. L'articulation entre la recherche et la formation se fait, comme dans les universités, grâce aux enseignants-chercheurs, aux personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS) et aux professionnels, ici dans la sphère très spécifique et propre à l'ENC des sciences et des méthodologies pluridisciplinaires désormais liées à l'archivistique.

L'intervention de professionnels extérieurs est très forte en première et surtout deuxième année. Vingt-huit noms sont cités. Il s'agit d'intervenants de provenances très diverses: institutions de conservation du patrimoine

(Archives Nationales, Musée National de la Renaissance, Bibliothèque Nationale de France, Institut National de l'Audiovisuel), ministères (essentiellement celui de la Culture et de la Communication), de collectivités locales et d'entreprises (dont entreprises de l'Internet).

En matière d'utilisation et de formation aux NTIC, le master Archives de l'ENC est, par définition, au meilleur niveau, puisqu'allant jusqu'à la conception et la direction de projets. Cela étant, ce master n'est manifestement pas proposé en formation ouverte à distance (FOAD). Et il n'est pas non plus question de *Massive Online Open Courses (MOOC)*.

Au reste, la place de l'international dans l'organisation pédagogique est assez mince. Certes, des enseignements de langues vivantes étrangères (LVE) sont obligatoires dans les deux années: LVE au choix en première année; Anglais, Langue de l'informatique en deuxième année. La part des langues anciennes est réduite et optionnelle, ce qui peut limiter les domaines de compétences des futurs personnels travaillant dans les archives nationales, départementales, municipales, mais aussi dans des fonds privés d'archives. Les échanges d'étudiants ou d'enseignants avec d'autres pays ne sont pas mentionnés, ceci tient sans doute au caractère très national de la formation et de la destination professionnelle des futurs personnels des archives. C'est sans doute pourquoi il n'y a pas de cours dispensés en langue étrangère. Pourtant l'ENC jouit d'une grande réputation internationale, et envoie systématiquement ses élèves-fonctionnaires en stage long à l'étranger, sur tous les continents.

Pilotage

Le cœur de l'équipe pédagogique est composé de 13 enseignants-chercheurs, à savoir neuf directeurs d'études et trois maîtres de conférences de l'ENC, et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche. Il s'agit d'un encadrement bien étoffé et de haute qualité, parfaitement adapté aux objectifs et à l'organisation de la formation. Les enseignants-chercheurs de l'ENC sont naturellement très présents dans les enseignements de la première année, mais ils font valoir également, en deuxième année, des compétences en technologies numériques, et encadrent les travaux personnels du dernier semestre.

Il semble que le master soit sous la seule responsabilité d'un enseignant-chercheur, car il n'est pas fait mention d'une équipe de direction ou de pilotage de la formation. L'enseignant-chercheur dispose de moyens substantiels pour un pilotage de qualité. En effet, cet enseignant-chercheur consacre deux tiers de son service au suivi des étudiants et à la gestion de la maquette, et un tiers à l'enseignement; il est assisté d'un agent administratif de catégorie B, affecté à 50 % sur cette formation. On ne sait pas si l'équipe pédagogique se réunit régulièrement, avec des représentants étudiants ou non.

Aucune indication n'est explicitement donnée sur un conseil de perfectionnement. Tout au plus apprend-on que se tiennent des réunions entre la direction de l'ENC et le responsable pédagogique du master Archives pour analyser les remontées d'évaluation de la formation par les étudiants (évaluation systématiquement organisée), pour en tirer toutes les conséquences.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont explicitées, et bien adaptées. Les travaux personnels du dernier semestre font tous l'objet d'une soutenance, à juste titre. La ventilation des European credits transfer system (ECTS) est indiquée, ainsi que la composition et le fonctionnement des jurys d'examen. Les connaissances et compétences visées par la formation sont affichées dans les annexes descriptives, mais il n'est pas fait mention d'un outil de suivi de l'acquisition de ces compétences.

Il n'est pas question de dispositifs d'aide à la réussite, mais le faible effectif étudiant, au regard du nombre d'enseignants, et l'encadrement individualisé des travaux personnels permettent, sans aucun doute, un suivi efficace des étudiants. De toute manière, les résultats sont excellents.

Résultats constatés

Le master Archives de l'ENC est à accès sélectif: les demandes d'inscription sont traitées par un jury d'admission, composés de différents responsables (enseignants-chercheurs). Il est possible d'être admis directement en deuxième année. Il aurait été intéressant que le dossier donne des indications sur l'origine des étudiants. La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) indique que ce master accueille aussi bien des étudiants en poursuite d'études que des personnes en formation continue. Le recrutement doit donc être assez diversifié; on aurait aimé en savoir plus. L'absence d'information sur la possibilité d'une formation à distance (FOAD) ou de validation des acquis et de l'expérience (VA, VAE) ne permet pas de savoir si ce dispositif est attractif en dehors de la sphère professionnelle des archivistes. D'ailleurs, entre 2012-2013, les effectifs sont restés plutôt stables, et toujours plus élevés en deuxième qu'en première année, dans la mesure où l'inscription directe en deuxième année est possible. Les effectifs de première année ont varié entre 12 et 19, ceux de deuxième année entre 20 et 24. Ils sont été plus fluctuants en première année qu'en deuxième année, ce qui laisse supposer que ce master est plus constamment attractif au titre de la formation continue de professionnels qu'au

titre de la poursuite d'études. Les taux de réussite sont excellents: le taux de passage de première en deuxième année est toujours supérieur à 90 %, de même que le taux de réussite au diplôme, qui, certaines années, est de 100 % - alors même qu'il s'agit d'une formation exigeante et à forte dimension technique, à laquelle n'accèdent, il est vrai, que les meilleurs étudiants.

L'équipe pédagogique et la direction de l'ENC se soucient beaucoup du suivi des diplômés et de leur insertion professionnelle. Le dossier qu'elles ont fourni donne beaucoup d'informations pertinentes à cet égard. Une enquête exhaustive, datant de 2016 et portant sur quatre promotions, montre qu'une minorité d'étudiants (de l'ordre du quart) a choisi, après un mémoire de recherche, la voie du doctorat et que, pour la majorité, l'insertion professionnelle, dans le prolongement du stage, a été de 100 %, dans diverses institutions de conservation du patrimoine, associations et entreprises, en France et à l'étranger, aux niveaux visés, assurément. Les résultats du master Archives de l'ENC sont donc excellents, et correspondent tout à fait aux objectifs.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation spécialisée de très haut niveau.
- Une formation convaincante en matière de résultats.
- Une formation originale, bien connectée aux besoins professionnels.
- Une organisation structurée.

Principaux points faibles :

- Une insuffisante ouverture à l'international liée sans doute à la spécificité de l'ENC dans la formation des archivistes-paléographes français.
- Absence d'un pilotage collectif du master, du moins dans la présentation du dossier. Trop faible quantité de partenariats et échanges internationaux.
- Absence de relations avec l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master Archives de l'ENC, bien inscrit dans le domaine en fort développement et constante évolution des Humanités numériques, est tout à fait digne d'éloges. Fortement charpenté, appuyé sur la haute expertise d'une Grande École qui, à travers lui, s'ouvre à un public plus large que celui de ses élèves-fonctionnaires, il atteint bien les objectifs qui lui ont été fixés en matière de formation et de débouchés professionnels; il satisfait les étudiants (sélectionnés), dont il garantit la réussite. On ne peut donc que se réjouir du prochain élargissement de sa palette de parcours en deuxième année, et souhaiter qu'il s'ouvre mieux à des partenariats et échanges internationaux, tout en mettant ses instances de pilotage aux normes. On regrettera cependant l'absence de relations avec l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) dont l'offre de formation apparaît sur certains points (Humanités numériques notamment) concurrentielle. Une collaboration pourrait conduire à une complémentarité de l'offre de formation et à son élargissement.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



École
nationale
des
chartes

A l'attention du comité d'évaluation HCERES

La directrice

Madame, Monsieur,

Paris,
le 5 avril 2018

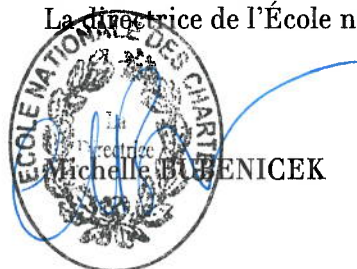
Après lecture du rapport d'évaluation du Master Archives de l'École nationale des chartes, je vous confirme n'avoir aucune remarque à formuler.

Référence : dir.n°2018.030

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Objet : évaluation
Master Archives

La directrice de l'École nationale des chartes



PSL 
RESEARCH UNIVERSITY PARIS

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00

Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@enc-
sorbonne.fr
www.enc-sorbonne.fr

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)